

ASSEMBLEE GENERALE



LE PONTET (84)

30 Novembre 2024

Assemblée Générale Ordinaire
30 Novembre 2024 à LE PONTET (84)

Sont présents à 15h00,

✓ **Bureau du Comité Régional**

Lucette COSTE, Présidente
Jean-Luc MARELLI, Trésorier Général

✓ **Les membres du Comité Directeur**

Alpes de Haute Provence (04)

Bernadette LEVET
Francis CIORDIA

Bouches du Rhône (13)

Patricia JEANJEAN Secrétaire Adjointe
Patrice CARBONARO
Martine CAISSO

Var (83)

Marc BENINTENDI
Jacques QUINTON
Danielle AUTRAN

Vaucluse (84)

Michel COSTE

✓ **Les vérificateurs aux comptes :**

Christophe VESPERINI (83)
Laurent CAZZULINO (06)

✓ **La Commission des Opérations Electorales :**

Antoine SCIORTINO (06)
Didier PELISSIER (13)
Patrick LAURENDEAU (83)

✓ **Assistent à nos travaux pour y avoir été invités :**

Divers membres des Comités Départementaux du Comité Régional, élus lors des Assemblées Générales pour la mandature 2021-2024 selon feuille de présence dûment émarginée.

Monsieur Jean-David BONNET, Directeur du CROS PACA
Madame Emilie BARTHES, Directrice du Groupement d'Employeurs GEIQ et GE SPORT REGION SUD

✓ **Intervenante à l'assemblée générale :**

Cyntia CANTIGET, Agent de développement du Comité Régional

✓ **Absents :**

Alpes Maritimes (06)

Bernard CONSONNOVE
Anne-Marie CADOT
Jean-Claude CALCAGNO

Vaucluse (84)

Robert PADREDDII

Rappel de l'Ordre du Jour :

Selon convocation individuelle adressée aux membres du Comité Directeur du Comité Régional PACA et aux membres élus des comités départementaux dépendant de son territoire :

- ✓ Accueil de bienvenue
- ✓ Intervention de la Présidente du Comité Régional Lucette COSTE
- ✓ Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 10.02.2024
- ✓ et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14.06.2024
- ✓ Rapport d'activités 2024
- ✓ Approbation du rapport de gestion 2024
- ✓ Exposé des vérificateurs aux comptes
- ✓ Elections des membres du Comité Directeur mandat 2025-2028
(Rappel de la lettre du 07.10.2024 valant appel à candidatures à adresser au siège du comité régional au plus tard le 20.11.2024 à 23 h 59, selon les modalités définies dans la Circulaire Régionale Elections 2024)
- ✓ Budget Prévisionnel 2025
- ✓ Annonce des Trophées
« LES TROPHEES DU MERITE SPORTIF 2024 »
« LES LAURIERS DE LA PETANQUE 2024 »

BIENVENUE (Cyntia CANTIGET)

Madame la Présidente, Mesdames Messieurs les membres élus du Comité Directeur Régional de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal,

Merci de m'avoir confié le soin de conduire cette assemblée générale annuelle.

Tout d'abord, n'ont pu nous rejoindre et sont donc excusés :

- Monsieur Maximilien ADMENT, Chef du service Sport de la Direction de la Jeunesse, des sports et de la citoyenneté du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
- Madame SOUAD DINAR (DRAJES)

Nous remercions les personnalités qui nous honorent, et qui, par leur présence, témoignent de l'intérêt qu'ils portent à notre COMITE :

- Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des cinq Comités Départementaux de la Région PROVENCE ALPES COTE D'AZUR qui ont effectué le déplacement.
- Monsieur Hervé LIBERMAN, Président du Comité Régional Olympique et Sportif PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
- Madame Emilie BARTHES, Directrice du GE SPORT REGION SUD et du GEIQ SPORT PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
- Monsieur Jean David BONNET, Directeur Général du CROS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

AVANT que l'assemblée générale à laquelle vous êtes conviés ne soit officiellement ouverte, je souhaite que nous ayons une pensée émue et recueillie pour toutes les personnes dirigeantes ou amies qui nous ont quitté au cours de l'année écoulée....

//////

Merci.

Je demande, à présent à Monsieur EBRARD PATRICK, Adjoint au Sport de la Ville du PONTET qui nous fait l'honneur de sa présence, de bien vouloir me rejoindre dans ce lieu mis à notre disposition par la Municipalité, afin qu'il accueille à nouveau notre Comité Régional, comme il l'a fait en début d'année, pour clôturer l'exercice 2023 !

////

Merci beaucoup.

Au nom du COMITE REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, je suis très heureuse de vous accueillir pour tenir notre assemblée générale annuelle.

Ainsi que vous l'avez constaté, pour avoir reçu les éléments en temps et en heure, notre Ordre du Jour est assez dense.

L'assemblée générale de toute association constitue un moment privilégié qui permet la rencontre d'hommes et de femmes unis par une même passion et poursuivant un but commun.

Je forme donc le vœu qu'elle se déroule sous les meilleurs auspices.

Toute assemblée générale doit se tenir selon les règles édictées par les statuts, statuts que nous avons adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 JUIN 2024 à CABRIES :

1°) au sein de l'assemblée générale les voix de chaque comité sont réparties de façon égale entre tous les représentants de ce comité, à raison de DEUX par comité, le reliquat étant attribué au Président de chaque Comité.

2°) pour délibérer valablement l'Assemblée Générale doit se composer d'un nombre de membres représentant la moitié au moins des voix du collège électoral réglementaire.

3°) Ces représentants disposent, pour les questions faisant l'objet d'un vote, d'un nombre de voix déterminé proportionnellement au nombre de leurs licenciés.

La commission de surveillance des opérations électorales dont la composition et les missions ont été rappelées dans la CIRCULAIRE REGIONALE ELECTIONS 2024 - validée en Comité Directeur le 4.10.2024 - s'est réunie au siège du comité Régional le vendredi 22 novembre, dès la fin du délai imparti pour le dépôt des listes des candidatures.

La Décision suivante a été prise concernant la composition du collège électoral réglementaire :

«Membres Votants électeurs (article 9 de la circulaire)

Au vu des courriels du 7 octobre et 8 octobre envoyés à tous les comités concernés précisant que les deux représentants votants à l'AG de chaque Comité devaient être envoyés par mail au Comité Régional cprovençalpescotedazur@petanque.fr

au plus tard le 18 novembre 2024 à 23h59.

Nous constatons que les comités départementaux 06 et 13 n'ont rien envoyé. Ils ne pourront donc porter les voix de leur comité lors de l'Assemblée Générale électorale du Comité Régional du 30.11.2024... »

Au regard de ces dispositions, le collège réglementaire ressort à : (CD 04 –19) (CD 05 –18) (CD 83 –27) (CD 84 – 25) soit 4 membres sur 6 représentant 89 voix sur 155.

Pour tenir valablement notre assemblée générale, il nous appartient de vérifier à cet instant si le quorum est atteint

Au regard des statuts en vigueur, le quorum est atteint puisque nous dénombrons : voix sur 89 que forme le collège électoral réglementaire du fait de la décision susvisée : (au moins la moitié des voix des comités habilités à voter)

Nous pouvons donc siéger en assemblée générale ordinaire.

Pour la sérénité des débats et leur validité, je rappelle que seuls les Représentants Elus des Comités qui ont signé le cahier d'émargement, sont habilités à prendre parole au cours de l'Assemblée Générale.



Pour ouvrir notre assemblée générale ordinaire annuelle, j'appelle notre Présidente Lucette COSTE :

Voir Annexe 2....

.....Je déclare donc notre ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL statuant sur l'exercice clôt le 31/10/2024, OUVERTE.



Depuis plusieurs assemblées générales à présent, le Comité Régional a adopté un système de vote électronique auquel vous êtes à présent aguerris.

J'en profite pour remercier Monsieur Jean David BONNET Directeur Général du CROS PROVENCE ALPES COTE D'AZUR d'être présent pour gérer le VOTE ELECTRONIQUE.

Toutefois, avant d'aborder l'ordre du jour, permettez donc que, sous son contrôle, je vous soumette une fois de plus à un petit test du matériel de vote électronique qui vous a été confié, en entrant en séance, à seule fin de vérifier que tous les boîtiers fonctionnent correctement.

Munissez-vous de votre petit boîtier !

Je vous invite donc à effectuer un VOTE TEST dirigé en appuyant sur la touche - 2 - puis pour valider votre vote en appuyant (fortement) sur la touche OK en haut et à gauche de votre boîtier.

Attendre que sur l'ECRAN DE JDB apparaisse la diapo présentant le vote...

Munissez-vous de votre boîtier,

JE DECLARE LE VOTE OUVERT

Si vous êtes POUR tapez 1

Si vous êtes CONTRE tapez 2

Si vous choisissez l'ABSTENTION tapez 3

Ensuite appuyez sur le bouton « OK » en haut à gauche de la Zapette pour valider votre vote

Une fois votre vote validé, il apparait « OK » en haut à droite de l'écran de votre boîtier.

Un petit OK apparaîtra ensuite à droite de l'écran de votre boîtier vous permettant d'être assuré que votre vote a bien été pris en compte.

Test Boitiers		Unanimité
Date du vote :	30/11/2024 15:29:13	Mode de scrutin : Secret
Votants :	8	Non votés : 0
Voix totales :	89	Taux d'abstention : 11,2 %
Voix Exprimées :	79	
Majorité absolue des voix exprimées : 40		
Pour	79 Voix	100,00 %
Contre	0 Voix	0,00 %
Abstention	10 Voix	

Maintenant que nous sommes certains que tous les boîtiers fonctionnent,

Je vous invite à aborder l'ordre du jour de notre Assemblée Générale ordinaire :



Suivant l'ordre du jour,

IL NOUS APPARTIENT DE METTRE A L'APPROBATION LES COMPTE-RENDUS DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL QUI S'EST TENU au PONTET (Vaucluse) LE 10 février 2024 compte-rendu dont un exemplaire vous a été régulièrement communiqué PUIS A L'APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU COMITE REGIONAL QUI S'EST TENU A CABRIES LE 14 JUIN 2024, DONT UN EXEMPLAIRE VOUS A EGALEMENT ETE COMMUNIQUE EN TEMPS ET EN HEURE.

AVANT DE LAISSER LA PAROLE A MR JEAN DAVID BONNET

Avez-vous des remarques à formuler ?

RESULTATS :

Approbation du compte rendu AGO du 10-02-2024		Unanimité
Date du vote :	30/11/2024 15:31:13	Mode de scrutin : Secret
Votants :	8	Non votés : 0
Voix totales :	89	Taux d'abstention : 0,0 %
Voix Exprimées :	89	
Majorité absolue des voix exprimées : 45		
Pour	89 Voix	100,00 %
Contre	0 Voix	0,00 %
Abstention	0 Voix	

Approbation du compte rendu AGE du 14-06-2024		Unanimité
Date du vote :	30/11/2024 15:31:47	Mode de scrutin : Secret
Votants :	8	Non votés : 0
Voix totales :	89	Taux d'abstention : 0,0 %
Voix Exprimées :	89	
Majorité absolue des voix exprimées : 45		
Pour	89 Voix	100,00 %
Contre	0 Voix	0,00 %
Abstention	0 Voix	

LES COMPTES RENDUS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL QUI S'EST TENUE LE 10 02 2024 PUIS LE 14 06 2024 SONT DONC ADOPTES A LA MAJORITE.

L'ordre du jour nous conduit, ENSUITE à aborder l'examen des activités déployées au cours de l'exercice écoulé par le COMITE REGIONAL depuis le début du présent exercice qui s'est terminé exceptionnellement le 31/10/2024 en application des nouvelles dispositions statutaires.

Nous allons évoquer à DEUX VOIX, CELLES des plus importantes qui sont développées dans le rapport d'activités qui vous a été communiqué avec la convocation :

- LES MISSIONS REGALIENNES QUI NOUS INCOMBENT.
- LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT EN FAVEUR DES FEMININES ET DE TOUS PUBLICS.
- LES FORMATIONS
- LES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES

Je cède la Parole à Bernadette Levet, Vice-présidente en charge du pôle sportif seniors

BERNADETTE

A. RESULTATS DES QUALIFICATIFS DU COMITE REGIONAL ET DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

1) Pétanque VETERANS Triplette : LE PONTET (84) le 17 Mai 2024.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 13
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

Begliatti Michel, Fieux Pierre, Philip Michel (CD 83)

Résultat au championnat de France pétanque VETERANS à CASTELNAUDARY : perdants poules.

2) Pétanque Mixte Doublette : LE PONTET (84) le 18 mai 2024.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 13
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

Mansuy Jessica/ Lepart Fabien (CD 05)

Résultat au championnat de France Mixte doublette à SAINT FLOUR (15) : battus en 16èmes de finale.

Pétanque Senior Triplettes : LE PONTET (84) le 19 Mai 2024.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 14
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

Meiss Kevin/ Panek Boris/Foni Frédéric (CD 06)

Résultat au championnat de France à SIN LE NOBLE DOUAISIS AGGLO (59). Battus en 32 èmes de finale.

3) Triplettes Pétanque Féminine : LE PONTET (84) le 19 Mai

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 13
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

Rioli Joëlle/ Mascagni Anne Marie/Jeanroy Catherine (CD 06)

Résultat au championnat de France de SIN LE NOBLE DOUAISIS AGGLO (59). ½ finalistes.

4) Pétanque Triplettes Mixte : LE PONTET (84) le 20 Mai 2024.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 12
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

Mansuy Jessica/ Lepart Fabien/Rosati Mickaël (CD 05)

Résultat au championnat de France de PERPIGNAN : perdants poules.

5) Triplettes PROMOTION : BOULOURIS (83) le 25 Mai 2024.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 14 – Présentes : 14
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

KEHIHA Lenny/KEHIHA Yonis/AGUENI Gaïs (CD 13)

Résultat au championnat de France de SOUSTONS : battus en 32èmes de finales.

6) Pétanque Doublette SENIOR : BOULOURIS (83) 1^{er} Juin 2023.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 16 – Présentes : 16
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

LACROIX Henri/DOERR David Ligan (CD 83)

Résultat au championnat de France à ST YRIEIX (16) : ½ finalistes.

7) Individuel Pétanque FEMININ : BOULOURIS (83), 1^{er} juin 2024.

- ✓ Nombre de joueurs engagés : 13
- ✓ Joueuse qualifiée pour le Championnat de France : 1

ARMANDO Anne Emilie (CD 06)

Résultat au championnat de France à ST YRIEIX (16) : Éliminée en 32 èmes de finale.

8) Individuel Pétanque MASCULIN : BOULOURIS (83) 2 Juin 2024.

- ✓ Nombre de joueurs engagés : 13
- ✓ Joueur qualifié pour le Championnat de France : 1

ROSSI Yoann (CD 13)

Résultat au championnat de France à OBJAT (19) : barrages.

9) Pétanque FEMININ Doublette : BOULOURIS (83) 2 juin 2024.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 13
- ✓ Equipe qualifiée pour le Championnat de France : 1

LOVERA Manon/ MARAGE Christelle (CD 84)

Résultat au Championnat de France de OBJAT (19) ¼ de finalistes.

10) Jeu Provençal TRIPLETTE : ST VICTORET (13) 8 et 9 Juin 2024.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 12
- ✓ Equipes qualifiées pour le Championnat de France : 2

DUPUY Kevin/GUGLIELMI Gérald/DOMENGE Olivier (CD 13)

BAGARRE Anthony/ LAFLEUR Rudy/ CASTALDO Simon (CD 04)

Résultat au Championnat de France de BRIANCON (05)

Equipe DUPUY : battus en 32 èmes de finale.

Equipe BAGARRE : ¼ de finaliste ;

11) Pétanque FEMININ DOUBLETTE : ST VICTORET (13) 15 et 16 Juin 2024.

- ✓ Nombre d'équipes engagées : 12
- ✓ Equipes qualifiées pour le Championnat de France : 2

GARRION Raymond/SALZANO Mickaël (CD 13)

RODRIGUEZ/GOSSELIN Claude (CD 83) FORFAIT

Remplacés par :

ARMANDO Pascal/ GOLETTA Jean Noël (CD 06)

Résultat au Championnat de France de LA CRAU (83)

Equipe GARRION : 16èmes de finale

EQUIPE ARMANDO : perdants poules.

PODIUMS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX MASCULIN/FEMININ.

- 1) Championnats de France **DIAPO 30**
- 2) Vice Championnats de France **DIAPO 31**

CRC RESULTATS

CRC JEU PROVENCAL – 1er division

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 1A	1 Pétanque Antiboise 2 (06)	6	58	14	44
	2 EB Le Pontet (84)	4	28	44	-16
	3 Boule Sulfureuse GREOUX (04)	2	22	50	-28
	4 CASE Nice (06)	0	0	0	0

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 1B	1 Boule Verte Biver 1 (13)	9	90	18	72
	2 Pétanque Briançon 1 (05)	7	52	56	-4
	3 CB Pelleautier (05)	5	34	74	-40
	4 Pétanque Antiboise 3 (06)	3	40	68	-28

CRC JEU PROVENCAL – 2^{ème} division

	CLUB	POINTS	GA +	GA -	GENERAL
GROUPE A	1 B.Amicale Vaison (84)	7	36	36	0
	2 AB Riou (06)	7	36	36	0
	3 Boule Carrée Laure (13)	5	39	33	6
	4 Boule Tullésaine (04)	5	33	39	-6

	CLUB	POINTS	GA +	GA -	GENERAL
GROUPE B	1 EB. Boulouris (83)	9	56	16	40
	2 Boule Manosquaine (04)	7	38	34	4
	3 Cercle St Barnabé (13)	4	24	48	-24
	3 Briançon Serre Chevalier 3 (05)	4	26	46	-20

	CLUB	POINTS	GA +	GA -	GENERAL
GROUPE C	1 Boule des Calanques (13)	9	54	18	36
	2 UB Lucoise (83)	7	42	30	12
	3 P. B. Laragnaise 2 (05)	5	32	40	-8
	4 Cannes Aero Sports (06)	3	16	56	-40

CRC VETERANS 1^{er} Division

	CLUB	POINTS	GA +	GA -	GENERAL
1	Boule de Beaudinard (13)	8	66	42	24
2	Boule de Beaumont (13)	7	56	52	4
3	Boule Atomique Orange (84)	6	64	44	20
4	Boule Tropezienne (83)	3	30	78	-48

CRC VETERANS – 2^{ème} division

	CLUB	POINTS	GA +	GA -	GENERAL
GROUPE A	1 Cannes Aero Sports (06)	9	92	16	-76
	2 Boule Barquaise Fuveau (13)	6	46	62	-16
	3 ABC DRAGUIGNAN (83)	5	40	68	-28
	4 Briançon Serre Chevalier 2 (05)	4	38	70	-32

	CLUB	POINTS	GA +	GA -	GENERAL
GROUPE B	1 Briançon Serre Chevalier 1 (05)	7	68	40	28
	2 ASPTT Cavailon (84)	7	60	48	12
	3 B. Ferrée Peyruis (04)	5	34	74	-40
	4 Pétanque Antiboise (06)	5	54	54	0

CRC OPEN – 1^{er} division

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 1A	1 Pétanque Antiboise 2 (06)	6	58	14	44
	2 EB Le Pontet (84)	4	28	44	-16
	3 Boule Sulfureuse GREOUX (04)	2	22	50	-28
	4 CASE Nice (06)	0	0	0	0

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 1B	1 Boule Verte Biver 1 (13)	9	90	18	72
	2 Pétanque Briançon 1 (05)	7	52	56	-4
	3 CB Pelleautier (05)	5	34	74	-40
	4 Pétanque Antiboise 3 (06)	3	40	68	-28

CRC OPEN – 2^{ème} division

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 2A	1 SC Mouans Sartoux (06)	8	62	46	16
	2 B. Amicale Tivoli VALREAS (84)	8	60	48	12
	3 B. Verte Biver 2 (13)	5	60	48	12
	4 B. Manosquaine (04)	3	34	74	-30

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 2B	1 B. Saint Martinoise (04)	8	62	46	16
	2 UB Lucoise (83)	7	72	36	36
	3 Beach Club Cannes (06)	5	34	74	-40
	4 Pétanque Briançon 2 (05)	4	48	60	-12

CRC FEMININS – 1^{er} division

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 1A	1 Boule Pénitents et Plan (04)	9	72	36	36
	2 Pieds Tanqués Rocbaron (83)	7	62	46	16
	3 Pétanque Guillestroise (05)	5	44	64	-28
	4 B. Sulfureuse Gréoux (04)	3	38	70	-32

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 1B	1 Etoile Bouliste Septémnoise (13)	8	72	36	36
	2 Cannes Aéro Sport 1 (06)	8	70	38	32
	3 CB Pelleautier (05)	5	48	60	-12
	4 USCASA (04)	3	26	82	-56

CRC FEMININS – 2^{ème} division

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 2A	1 Boule des Canourgues (13)	9	94	14	80
	2 Boule Férée Peyruis (04)	7	56	52	4
	3 Boule Feutrée Bédarnides (84)	5	40	68	-28
	4 Cannes Aéro sports 2 (06)	3	26	82	-56

	CLUB	POINTS	GA +	GA-	GA TOTAL
GROUPE 2B	1 La Boule Tropezienne (83)	9	92	16	76
	2 Grasse pétanque 2 (06)	7	52	56	-4
	3 Boule Balméenne Beaumes de Venise (84)	5	48	60	-12
	4 Pétanqueur du Sapet(05)	3	24	84	-60

RESULTAT SENIOR CHAMPIONNAT D'EUROPE

CHAMPION et Podium D Europe **DIAPO 30**

DEVELOPPEMENT

Pour commencer l'OPERATION TOUS A VOS BOULES

Créée en 2017, cette opération est toujours en vigueur en 2024.

Elle contient 2 packs :

Pack parrainage

1°) Un licencié peut parrainer une personne non licenciée dans son club.

Il bénéficie alors d'une réduction de 50 % sur le tarif de la licence comité afin de le remercier pour l'arrivée d'un nouveau licencié. Les deux licences doivent être IMPERATIVEMENT PRISES EN MEME TEMPS.

Pack avantage Licence Junior

2°) Un cadet qui passe junior dans l'année considérée bénéficie alors d'une réduction de 50 % sur le tarif de sa licence.

L'Offre se termine le 31 mai de chaque année.

En 2024, nous avons eu un total de 543 parrainages pour un total de 10 610€, dont vous pouvez voir le détail à l'écran.

COMITE	PARRAINAGE	MONTANT
04	88 + 1 Junior	1767.50 € (20€ + 7.50€)
05	51	961€ (19€)
06	131	1965€ (15€)
83	39 + 8 Juniors	846€ (18€)
84	220 + 5 Juniors	5062.50€ (22.50€)
TOTAL	543	10 610 €

TROPHEE REGIONAL DES ECOLES DE PETANQUE

Le 11 mars 2023, lors de sa réunion de début de saison, le Comité Directeur Régional a décidé de créer le « TROPHEE REGIONAL DES ECOLES DE PETANQUE »

Ce trophée a pour but :

- D'Inciter les comités départementaux à créer sur leur territoire le plus grand nombre d'écoles de pétanque et des pôles départementaux à même de constituer la courroie obligatoire de transmission vers le haut niveau.
- D'Inviter les bénévoles à acquérir une formation spécifique (éducateurs/arbitres) en vue de constituer un encadrement obligatoire de qualité.
- De Valoriser les écoles de pétanque tant pour la qualité de leurs intervenants, le nombre de leurs adhérents et les résultats obtenus.

Cette création s'inscrit dans notre projet associatif sportif régional en vue de participer au développement des ECOLES DE PETANQUE sur le territoire régional, première porte d'entrée de la filière d'accès au haut niveau fédéral : en vue de développer et faciliter la pratique fédérale sur l'ensemble du territoire.

Les clubs comptant des écoles de pétanque sur le territoire régional ont donc été invités à faire librement acte de candidature, via leur comité respectif

6 clubs se sont inscrits


CLUB	VILLE	CD
BOULE JOYEUSE MAZANAISE	MAZAN	84
ENTRAIGUES	ENTRAIGUES	84
SORGUES	SORGUES	84
LES PETANGUEULES	ORANGE	84
ABC DRAGUIGNAN	DRAGUIGNAN	83
LA FARLEDE	LA FARLEDE	83


Ensuite afin de participer au développement, des ACTIONS DE PROMOTION DU « SPORT PETANQUE » sont mises en place.

Tout d'abord Les tarifs et documentation de notre offre PAUSE PETANQUE ont été remis à jour. Ce qui permettra en tant voulu d'offrir une animation clefs en main à destination des entreprises.

Durant l'année 2024, nous avons mis en place

1. « Initiations pétanque » en milieu scolaire et périscolaire.

 VIA RENTREE DES UNIVERSITAIRES où nous intervenons durant une journée à AIX & à MARSEILLE pour la rentrée des étudiant lors d'une journée de rencontre autour du sport.

 Avec le SUAPS AIX MARSEILLE UNIVERSITE DEPUIS 2019
Convention signée, Annie Saliba en sa qualité d'éducateur/arbitre fédéral BF2 anime chaque semaine des créneaux.

VIA L'USEP

- *Initiation de la Pétanque dans les écoles Primaires de la Commune du PONTET (84), de MORMOIRON , VILLES S/ AUZON ET CARPENTRAS*
Par les éducateurs sportifs du Comité 84 et référents régionaux susnommés. Gilles REGENT, Pascal LEVRARD et Odile TAVERNIER. Cela a permis une participation de 450 élèves.

2. « Animations Pétanque » Tous Publics

Le Comité Régional fournit tout le matériel nécessaire, assure la logistique et l'organisation des ateliers sportifs au profit des différentes animations :

Via le conventionnement avec la PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE au plan régional

La convention antérieure a été renouvelée le 30/06/2023 pour une durée de quatre années. Avec la mise à disposition de deux éducateurs FFPJP lors de l'organisation de deux évènements IMPORTANTS ;

TROPHEE SPORT AVENTURE (UNE SEMAINE/AN) Le CHALLENGE MICHELET lors de chaque Olympiade, et la journée des Partenaires en 2024.

Via les accords annuels conclus avec MONDIAL LA MARSEILLAISE (juillet 2024)

Le Comité Régional participe depuis plusieurs années (sauf COVID) aux actions d'animations en faveur de tous publics (jeunes, handicapés, seniors., en mettant à la disposition trois éducateurs chevronnés et aguerris à ce type d'actions qui remportent un grand succès de tous les publics concernés.

LES ODALYADES

RAPPEL : Créé en 2016, pour rappel c'est une compétition réservée aux féminines de la Région composée d'une licenciée FFPJP et d'une non licenciée, en vue de favoriser le développement de la pratique de la pétanque réservée à ce type de public.

Cette compétition est composée de deux phases, une première avec 2 ateliers ludique et une deuxième concours doublette en trois parties.

Pour 2024 La compétition a été organisée dans 5 départements de Juin à Septembre pour un total de 99 équipes soit 198 joueuses

83 : 27 équipes

04 : 10 équipes

05 : 09 équipes

13 : 26 équipes

84 : 22 équipes

A la fin de ces étapes est organisé une grande FINALE régionale, avec deux équipes par départements et 1 de plus dans les départements ayant eu le plus de participantes pour un total de 16 équipes, 15 étaient présentes

Cette année en 2024, la finale régionale s'est déroulée à LA LONDE LES MAURES au club de la BOULE FERREE LONDAISE, où le Président nous a réservé un excellent accueil.

L'hébergement et la restauration ont été pris en charge au centre ODALYS LES OCEANIDES.

Le niveau de compétition était élevé, L'équipe du CD 13 (Mmes COURTIOL Christine et TARDITI Agnès) a remporté la victoire face à une équipe du CD 13 également.

Toutes les équipes ont été récompensées à leur arrivée, recevant une tenue sportive complète à l'effigie des Odalyades et des dotations en fonction de leur classement. La licence 2025 sera de nouveau offerte gratuitement à toutes les participantes des étapes départementales et de la finale régionale, à condition qu'elle soit souscrite avant le 31 mai 2025 par les deux !

CYNTIA

A. Cette année le Centre de Formation Fédéral a harmonisé toutes les formations sur l'ensemble des territoires en mettant en place un échéancier pour les inscriptions à lui transmettre via le Comité Régional. C'est pourquoi, toutes les formations sur l'ensemble du territoire étaient connues au mois de septembre 2023.

B. Formations : Tronc Commun

En 2024, 5 des 6 départements ont effectué une formation tronc commun.

Deux formations BF1 ont eu lieu une dans le VAR à la Farlède les 13 et 14 janvier avec 8 candidats et une au pontet dans le VAUCLUSE avec 11 candidats. Nous avons eu 16 candidats en formation initiale et 3 en recyclage des CD 04 13 83 et 84. L'examen s'est déroulé au pontet le 11 février.

- 15 nouveaux BF1 pour notre région.

Formations Arbitre Régional

Nous avons eu 3 candidats du CD84 en 2024 en formation d'arbitre régional qui n'ont malheureusement pas validé la partie écrite. Je remercie Jean SALETTI qui officie auprès de moi depuis deux ans pour cette formation.

C. Formation BF2 à Nice

Le Comité Régional Provence Alpes Côte d'azur a souhaité, avec l'appui du Centre de Formation Fédéral, organiser sur son territoire une formation BF2. Avec la collaboration de William ROUX, son responsable, du Comité Départemental 06 pour les installations et la logistique, nous avons pu accueillir 10 Candidats.

- ✓ 1 CD06
- ✓ 2 CD13
- ✓ 4 CD83
- ✓ 2 CD84
- ✓ 1 Région Occitanie (Tarn)

A CE JOUR, SUR LES 9 CANDIDATS DE NOTRE REGION 8 ONT VALIDE LEUR BF2 : 1 CANDIDAT DEVANT PASSER UNE SEANCE DE RATTRAPAGE. LES RESULTATS OFFICIELS SERONT DIVULGUES PAR LA FFPJP DEBUT DECEMBRE.

NOUS ALLONS EVOQUER A PRESENTS LES RESULTATS DE NOS JEUNES :

CHAMPIONNATS REGIONAUX

Tir de Précision féminin et Masculin Juniors, BOULOURIS LES 25 Mai 2024.

DRACIA DE SOLA LORENZO (CD84)

FOURMANN Emily (CD84)

CHAMPIONNAT REGIONAL TRIPLETTE JEUNES BOULOURIS Le 26 mai

Triplettes Pétanque Jeunes Minimes.

Les QUATRE équipes régionales qualifiées au Championnat de France sont les suivantes :

CONTI Liam/ FERRARA Marius / CORTES Alonzo CD13

SZCZOTKOWSKI Loni/ TERRY N Mylan/ D'AMICO Léandro (CD 13)

ALBERT Antonio/ DEBARD Mayron/ DELANZY Julien (CD 84)

LAMOTTE TOM/ DOURNAUX Maxime/ SERRE Tom (CD 83)

Triplettes Pétanque Jeunes Cadets

Les QUATRE équipes régionales qualifiées au Championnat de France sont les suivantes :

CAVA Noah/OINNE Mayron/ FOURMANN Lohan (CD84)

ALAZAY Enzo/ GEREAUD Lorenzo/ SEIGNOURET Gianni (CD 13)

PACINI Paolo/ FOUILLER Emy/ BARINI Nathan (CD 84)

MIRETE Nohlan / ZAGARI Paolo / THERON Cameron

Triplettes Pétanque Jeunes Juniors

Les QUATRE équipes régionales qualifiées au Championnat de France sont les suivantes :

ADOLPHE Clinton/ LAGRENEE Andy/ PISTER Kinai (CD 84)

BLANCO Louis / JOURNOUS Nicolas / CAZARELLI Mateo (CD13)

GUILLEMONT Mallory / ARSAC Anthony /BAGNIS Thomas (CD83)

VIGNE Nolan / SPINOSI Antho / EDELSTEIN Alexandre (CD83)

Championnats de France Pontarlier les 13 et 14 Juillet

Après deux jours de compétition acharnées, nos équipes Minime et cadette des Bouches du Rhône, de La Boule Barquaise Fuveau, obtiennent le graal en devenant Championnes de France une en catégorie Minimes avec

SZCZOTKOWSKI Loni, D'AMICO Léandro, TERRY N Mylan

Et l'autre en catégorie cadet :

ALAZAY Enzo, SEIGNOURET Gianni, GEREAUD Lorenzo

Une Mention toute particulière pour le club de L'ABC DRAGUIGNAN qui a présenté son équipe : LAMOTTE TOM/ DOURNAUX Maxime/ SERRE Tom, malgré les blessures et le réel handicap du jeune Maxime DOURNAUX survenues à une semaine des championnats de France dans des circonstances très éprouvantes, en ne s'inclinant qu'en demie finale du trophée Avenir.

CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS : Le Pontet (84) 21/09/2024

Seulement 4 départements ont participé aux CRC :

le CD06, 13, 83 et 84.

CRC Benjamin minimes

CRC Cadet

La Boule Barquaise - Fuveau CD13

CRC Junior

La Boule Entraigoise - Entraigues CD84

CHAMPIONNAT NATIONAL DES CLUBS SAINT Pierre les Elbeuf du 25 au 27 Octobre 2024

Lors du CNC à St Pierre les Elbeuf

La BOULE ENTRAIGUOISE avec l'EQUIPE JUNIOR qui ne sort pas des poules en perdant au tir de départage tandis que le club LA BOULE BARQUAISE FUVEAU, en catégorie CADET, perd en finale.

L'équipe MINIME de l'Union Bouliste Thoroise s'incline également en demie finale.

SELECTIONS REGIONALES – ST VICTORET (13) 15 ET 16/09/2024

La première journée est réservée aux jeunes du Centre Régional d'Entraînement pour couvrir trois objectifs :

- ✓ La Sélection pour l'inter Région FFPJP.
- ✓ Le maintien au sein du CRE
- ✓ La Sélection pour le TROPHEE DES PEPITES

La deuxième journée est consacrée aux sélections d'entrée au Centre Régional d'entraînement :

☞ 30 jeunes sont présents issus seulement de 4 départements : 2 départements le 04 et 05 n'ayant pas fait de sélections.

Nous avons reçu de beaux profils sportifs sur la journée. Une pré-liste a été établie en concertation avec les membres de l'encadrement sportif.

A la fin du WE, nous avons établi les listes :

- ✓ ☞ pour la participation au TROPHEE DES PEPITES
- ✓ ☞ de propositions des jeunes pour l'inter-région.
- ✓ ☞ des jeunes susceptibles de se maintenir au sein du CRE en 2024 et ceux qui vont sortir du CRE.
- ✓ ☞ des jeunes que nous voulons intégrer au CRE.

10 Jeunes sont DONC potentiellement sélectionnés pour intégrer le CRE en 2025 ce qui portera notre CRE à 27 JEUNES après entretien obligatoire avec leurs parents, conformément à la décision en vigueur depuis 2022.

Suite à nos propositions Maelys Bailleul, Gianni Seignouret Léa Martin, Mallory Guillaumont et Enzo ALAZAY ont été retenus pour le stage Inter Région qui s'est déroulé à Douai le week end dernier. Les résultats seront communiqués ultérieurement par la DTN.

A noter qu'en 2024 trois jeunes de notre centre régional d'entraînement faisaient parties des collectifs France :

- Enzo ALAZAY (Collectif Avenir)
- OINNE Mayron (Collectif Avenir)

- Giovanni RIVIERA (Collectif Jeunes

TROPHEE DES PEPITES 20 ET 21/10/2024

Le Trophée des pépites s'est déroulé à St Pierre les Elbeuf. Il regroupait 16 équipes issues des REGIONS FEDERALES, composées chacune de : 2 minimes 4 cadets et 3 juniors dont 2 féminines.

L'équipe engagée pour notre REGION était composée de :

////////

Nos Jeunes ont d'abord effectué 22 rencontres tantôt en doublettes, tantôt en triplètes.

A l'issue de ces rencontres nous avons terminé à la PREMIERE PLACE avec 17 parties gagnées sur 22.

Nous étions donc qualifiés pour les demi-finales que nous avons remportées contre l'équipe du Grand Est, une revanche puisque nous avons perdu contre elle en finale l'année dernière.

En finale, Nous avons été opposés à l'équipe de la REGION NORMANDIE, qu'elle rencontre !!! Le suspense jusqu'au bout elle s'est jouée sur le triplète junior. Un grand bravo aux NEUFS jeunes et merci aux éducateurs du CRE pour leur dévouement et leur investissement à mes côtés.

En même temps se sont déroulés les défis : point et tir.

Deux de nos jeunes se sont qualifiés pour les phases finales du Défi tir.

Ils ont terminé tous les deux à la seconde place.

☞ Loni SZCZOTKOWSKI en minime

et

☞ Joseph TORRENCE en Junior

De belles prestations de nos jeunes et un comportement exemplaire remarqué par de nombreuses personnes sur place.

TEAM JEUNES REGION SUD

Après la création du CENTRE REGIONAL D'ENTRAINEMENT et de PERFECTIONNEMENT en Novembre 2021, le Comité Directeur Régional a décidé de créer le 11 mars 2023 un TEAM SPORT, dénommé « TEAM JEUNES REGION SUD » pour servir de passerelle au CENTRE D'ENTRAINEMENT ET DE PERFECTIONNEMENT en vue de développer la pratique sportive compétitive de nos jeunes aux qualités avérées dans le but d'optimiser leur performance.

En 2024, les équipes constituées par les responsables de l'encadrement de notre CRE ont participé à divers Nationaux en Région et alentour.

Les résultats ne se sont pas fait attendre :

International d'annecy les 17 et 18 février 2024

En triplètes Minimes : vainqueurs

Ezekiel CORTES, Loni Szczotkowski, Mylan TERRYIN

Ce fut un doublé !

☞ En Doublettes Minimés : Nos deux équipes se SONT MEME retrouvées en finale : une partie d'anthologie avec un score de 13 à 12 avec la victoire de Marius FERRARA et Liam CONTI Face à Ezekiel CORTES et Loni SZCZOTKOWSKI.

☞ En Triplettes Minimés : avec la victoire de Marius FERRARA, Liam CONTI et Ezekiel CORTES qui venaient juste de s'affronter en doublette.

On peut être fier de nos jeunes tant pour leur niveau de jeux que pour leur attitude.



Mon intervention au nom du POLE JEUNES REGION SUD est à présent terminée.

AUCUNE DE CES ACTIONS n'aurait pu voir le jour :

- Sans le soutien indéfectible du CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR dans le cadre de la convention quadriennale qui nous lie.
 - Les SUBVENTIONS ANNUELLES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT PSF/FFPJP, d'une part, et L'ANS, d'autre part.
 - La participation de nos partenaires (OBUT, UHLSPORT, PJJ, JPF et KAROSEK qui nous a rejoint cette année)
- Qui sont déterminants POUR la mise en œuvre de celles-ci.

Rien, n'aurait pu être entrepris sans le soutien des membres du Comité Directeur Régional et l'accompagnement des nombreux éducateurs et arbitres qui nous ont rejoints et soutenus dans la mise en œuvre des diverses actions innovantes qui ont été entreprises, année après année !

☞ Le moment est donc venu de vous prononcer sur le RAPPORT D'ACTIVITE DU COMITE au cours de l'année 2024, ensemble toutes les actions retracées dans le rapport qui vous a été communiqué.

Avez-vous des remarques à formuler ?

Attendre que sur l'ECRAN DE JDB apparaisse l'outil de vote

Munissez-vous de votre boîtier,

JE DECLARE LE VOTE OUVERT

Si vous êtes POUR tapez 1

Si vous êtes CONTRE tapez 2

Si vous choisissez l'ABSTENTION tapez 3

Ensuite appuyez sur le bouton « OK » en haut à gauche de la Zapette pour valider votre vote

Une fois votre vote validé, il apparait « OK » en haut à droite de l'écran de votre boîtier.

Résultat :

Approbation du rapport d'activité		Unanimité
Date du vote : 30/11/2024 16:21:42	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 8	Non votés : 0	
Voix totales : 89	Taux d'abstention : 0,0 %	
Voix Exprimées : 89	Majorité absolue des voix exprimées : 45	
Pour	89 Voix	100,00 %
Contre	0 Voix	0,00 %
Abstention	0 Voix	

LE RAPPORT D'ACTIVITES 2024 EST ADOPTE A LA MAJORITE.



Le point suivant de l'ordre du jour a trait à l'examen de la situation financière du COMITE REGIONAL :

☞ J'appelle donc Jean Luc MARELLI, notre Trésorier Général pour vous présenter par le détail l'examen de la situation financière du COMITE, au cours de l'exercice écoulé, clôt le 31/10/2024.

////////.....

☞ J'appelle à présent les deux vérificateurs aux comptes en la personne de :

☞ Monsieur Christophe VESPERINI – Membre Elu du Comité 83

☞ Monsieur Laurent CAZZULINO – Membre Elu du Comité 06

Suite à l'accomplissement de leur mission en présence de Monsieur Jean Luc MARELLI, Trésorier Général et de Madame Lucette COSTE Présidente, c'est Monsieur **Christophe VESPERINI** qui va vous en rendre compte :

//////////.....

Les rapports détaillés qui viennent de vous être présentés, nous conduisent, à statuer sur l'approbation des comptes et sur l'affectation du résultat 2024 :

Reprenez, s'il vous plait, vos boîtiers électroniques pour passer, **tout d'abord**, au vote sur l'approbation des comptes présentés :

Attendre que sur l'ECRAN DE JDB apparaisse l'outil de vote

Je déclare le VOTE OUVERT :

Si vous êtes POUR tapez 1

Si vous êtes CONTRE tapez 2

Si vous choisissez l'ABSTENTION tapez 3

RESULTAT :

Approbation du rapport de gestion 2024		Unanimité
Date du vote : 30/11/2024 16:30:53	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 8		
Voix totales : 89	Non votés : 0	
Voix Exprimées : 89	Taux d'abstention : 0,0 %	
Majorité absolue des voix exprimées : 45		
Pour	89 Voix	100,00 %
Contre	0 Voix	0,00 %
Abstention	0 Voix	

QUITUS est donc décerné.

Félicitations à notre Trésorier Général.

Conservez vos boîtiers électroniques pour décider, ensuite, de l'affectation du résultat 2024

Attendre que sur l'ECRAN DE JDB apparaisse l'outil de vote

Je vous propose de l'incorporer au fonds associatif

Je déclare le VOTE OUVERT :

Si vous êtes POUR tapez 1

Si vous êtes CONTRE tapez 2

Si vous choisissez l'ABSTENTION tapez 3

RESULTAT :

Approbation de l'affectation du résultat		Adoptée
Date du vote : 30/11/2024 16:32:14	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 8		
Voix totales : 89	Non votés : 0	
Voix Exprimées : 89	Taux d'abstention : 0,0 %	
Majorité absolue des voix exprimées : 45		
Pour	79 Voix	88,76 %
Contre	10 Voix	11,24 %
Abstention	0 Voix	

Le résultat 2024 sera donc affecté aux fonds propres du COMITE REGIONAL.



A présent, j'appelle à me rejoindre notre Présidente, Lucette COSTE afin qu'elle nous présente les contours du budget prévisionnel établi pour l'exercice à venir à compter du 1.11.2024.



INTERVENTION DE LA PRESIDENTE

Il s'est révélé indispensable d'établir UN budget prévisionnel 2025 pour permettre au Comité Régional de formuler la demande de subvention annuelle auprès de la REGION ADMINISTRATIVE dans les temps contraints requis.

En toute responsabilité et à seule fin de ne pas pénaliser financièrement le Comité Régional dans l'exercice à venir, l'établissement d'un budget prévisionnel était donc indispensable ; il a d'ailleurs été adopté par décision du comité directeur du 4.10.2024, compte tenu de la réduction exceptionnelle de l'exercice 2024, en se basant sur les actions régaliennes et d'animations qui ont été réalisées tout en tenant compte des dépenses et recettes constatées.

CAR

Pour toute entreprise, le budget prévisionnel constitue un excellent outil de gestion et de management qui permet de fixer des objectifs, de planifier des moyens et de mobiliser les salariés. C'est la clé de réussite pour se développer :

LES CHARGES PREVISIONNELLES :

Evaluées à : 277 000.00

Elles sont regroupées autour de CINQ postes principaux :

- Les Charges Administratives 38 000 €
(Secrétariat, fonctionnement, locations,
(Frais comité directeur, réunions, AG, cotisations)
- Les Compétitions Nationales 36 000 €

(17 Championnats de France + habillement des joueurs)

- Les Actions Régionales 80 000 €
(Promotion & Communication, Campagne TAVB, ODALYADES)
(Actions Scolaires, Péri scolaires, PJJ, tous publics, Lauriers de la pétanque)

(Discipline / Ethique)

- Haut Niveau et Formation 26 000 €
(CRE, Trophée des Pépites) Team Region Sud,
(Formations arbitres, éducateurs, dirigeants bénévoles)
- Emploi 97 000 €
(Salaires et charges de 3 salariés + Une mise à disposition)
(Honoraires sociaux)

Le Comité Régional remercie :

- Les COMITES, membres de droit du Comité Régional, qui participent à son fonctionnement par le paiement de cotisations annuelles assises sur le nombre de licences délivrées, toutes catégories.
- La FFPJP/DTN pour son soutien dans le cadre du plan de performance fédéral en vigueur.
- L'AGENCE NATIONALE DU SPORT dans le cadre des subventions octroyées pour l'emploi et via la FFPJP pour la structuration de ses comités et clubs.
- Le CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR REGION SUD pour son soutien aux actions conduites dans son champ d'action territorial, dans le cadre d'une convention pluriannuelle.
- Ses partenaires et prestataires pour leur aide et accompagnement.
- Ses salariés et bénévoles pour la mise en œuvre des animations et des ventes des produits de la Boutique Officielle FFPJP :
-

PRODUITS ATTENDUS

277 000.00

qui lui permettent de présenter un budget en équilibre :

- Cotisation des comités 143 050 €
- FFPJP Déclinaison PPF Régional 14 000 €
- Indemnités FFPJP 7 450 €
- Subvention ANS via FFPJP 20 000 €
- Subvention ANS emploi 10 000 €
- Convention d'objectif avec la région 65 000 €
- Vente de produits et animations 17 500 €
-

Maintenant que le budget prévisionnel vous a été présenté, je cède la parole à Cyntia afin qu'elle le soumette au Vote.

Le budget prévisionnel du COMITE REGIONAL pour 2025 vient de vous être présenté.

Avez-vous des questions ?

Nous passons à présent au vote :

Attendre que sur l'ECRAN DE JDB apparaisse l'outil de vote

Munissez-vous de votre boîtier,

JE DECLARE LE VOTE OUVERT

Si vous êtes POUR tapez 1

Si vous êtes CONTRE tapez 2

Si vous choisissez l'ABSTENTION tapez 3

Résultat :

Approbation du budget prévisionnel 2025		Unanimité
Date du vote : 30/11/2024 16:40:12	Mode de scrutin : Secret	
Votants : 8		
Voix totales : 89	Non votés : 0	
Voix Exprimées : 89	Taux d'abstention : 0,0 %	
Majorité absolue des voix exprimées : 45		
Pour	89 Voix	100,00 %
Contre	0 Voix	0,00 %
Abstention	0 Voix	

Le BUDGET PREVISIONEL 2025 EST DONC VALIDE A LA MAJORITE.



L'ordre du jour nous conduit à présent à aborder l'organisation des élections au sein de la gouvernance du COMITE REGIONAL pour la durée du mandat 2025-2028.



Pour l'organisation de la procédure d'élection qui doit être conduite dans le respect de nos statuts, de notre règlement intérieur, de la Circulaire Régionale Elections 2024 validée par décision du Comité Directeur du 04.10.2024, sous le contrôle de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, nous avons reçu deux listes avant la date ultime du 20.11.2024 à 23 H 59 sur l'adresse courriel du Comité Régional.

La commission de surveillance des opérations électorales composée de M.M. SCIORTINO, PELLISSIER et LAURENDEAU, désignés par les trois comités comptant le plus de voix (06 13 et 83) ayant pour mission de vérifier la validité des candidatures et le suivi de la procédure de vote par voie électronique jusqu'à la proclamation des résultats, s'est réunie le 22 novembre 2024 et a pris les décisions suivantes suite au dépôt des deux listes déposées sur l'adresse courriel du Comité Régional par Monsieur Bernard CONSONNOVE, d'une part, et par Monsieur Marc BENINTENDI, d'autre part :

1°) Liste de Mr CONSONNOVE Bernard (CD 06)

Après examens minutieux de chacune des candidatures, nous avons constaté dans cette liste que le bulletin n°3 du CASIER JUDICIAIRE de Mr CENNINI Fabrice n° de Licence 08411367 (CD84) a été délivré le 1 aout 2024, soit plus de trois mois à la date du dépôt de sa candidature (15.11.2024, article 10.3 alinéa B de la circulaire + formulaire de candidature du collègue général des 18 candidats).

La candidature de Mr CENNINI Fabrice se révèle donc non conforme, ce qui entraine l'invalidité de la liste.

2°) Liste de Mr BENINTENDI Marc (CD 83)

Après examen minutieux de chacune des candidatures, nous constatons aucune anomalie et validons ladite liste.

Je cède le micro à Monsieur Jean David BONNET afin qu'il conduise le scrutin par voie électronique : Merci Jean David :

Attendre que sur l'ECRAN DE JDB apparaisse la diapo présentant le vote...

Prenez vos boîtiers électroniques :

CANDIDAT : Liste de Mr BENINTENDI

Je déclare le VOTE OUVERT :

RESULTAT :



Rapport des élections

Séance du 30 novembre 2024

Assemblée : Séance - 27/11/2024

Elections des membres du Comité Directeur mandat 2025-2028

Date du vote : 30/11/2024 - 17h00	Mode de scrutin : Secret
Votants : 8	Abstentions : 0
Voix totales : 89	Non votés : 0
Voix exprimées : 89	Sièges : 1
Majorité absolue des voix exprimées : 45	

Liste BENINTENDI Marc

89 voix

Unanimité

FELICITATIONS AU NOUVEAU PRESIDENT ELU en la personne de : MARC BENINTENDI qui est le seul habilité à faire fonctionner les comptes bancaires du COMITE REGIONAL FFPJP PACA.

BIENVENUE A TOUS LES NOUVEAUX MEMBRES ELUS DU COMITE DIRECTEUR REGIONAL POUR LA MANDATURE 2025-2028 **Annexe 7**

J'invite Mr Marc BENINTENDI à me rejoindre et à vous présenter les perspectives qui s'ouvrent POUR LE COMITE REGIONAL à l'orée de 2025

Marc BENINTENDI

Bonjour.....**Voir Annexe 4**



Nous abordons, enfin, un AUTRE moment important de la vie de notre Comité.

La remise des récompenses autour des « LAURIERS DE LA PETANQUE »

De nombreux prix vont être décernés pour récompenser celles et ceux qui ont collaboré au cours de l'année 2024 à la réalisation des actions mises en place par le Comité Régional en faisant DON de leur temps et donc de leur argent.

J'appelle le Nouveau Président du Comité Régional assisté de Lucette COSTE à me rejoindre pour qu'ils remettent l'ensemble des prix, assistés de nos INVITES.

LES PRIX SPECIAUX :

☞ en faveur des bénévoles méritants

Ils sont destinés à récompenser les bénévoles méritants qui ont permis au Comité Régional d'assumer l'ensemble des actions et missions déléguées par la FFPJP, auxquelles il s'était engagé à l'échelon de PROVENCE ALPES COTE D'AZUR.

☞ Les élus de la Région

Sans leur présence à mes côtés dont certains depuis plus de VINGT ANNEES aucune n'aurait pu être mise en place !

Qu'ils soient tous remerciés (les appeler)

J'espère qu'ils ne m'en voudront pas de mettre à l'honneur deux dames qui m'ont accompagné en qualité de membre élue de la Ligue puis du Comité Régional avec attachement, constance et détermination à la réalisation de nos objectifs, tout en m'accordant leur amitié indéfectible, à une époque où la féminisation était balbutiante !

La première a été élue au sein de la Ligue alors qu'elle était secrétaire-générale de son comité, dont j'étais déjà membre. Nous nous sommes donc investies dans ces instances et l'amitié a fait le reste. Elle a accédé ensuite à la présidence de son comité départemental et l'a géré pendant plus de vingt années ce qui n'est pas une mince affaire lorsque l'on préside le premier comité de France, au sein de la pétanque et du jeu provençal ! Elle poursuivra son investissement au sein du Comité Régional puisqu'elle est membre de la liste du nouveau Président. Vous l'aurez reconnue il s'agit de Madame Patricia JEANJEAN.

La deuxième a été élue au sein de la Ligue lorsque j'en suis devenue la Présidente en Novembre 2001 ! Nous avons évolué ensemble au sein de la Ligue puis du Comité Régional et encore jusqu'à ce jour. Elle vient d'être brillamment réélue à la présidence de son Comité Départemental, pour un quatrième mandat. Elle poursuivra son investissement au sein du Comité Régional puisqu'elle est membre de la liste du nouveau Président. Vous l'aurez reconnue, il s'agit de Madame Bernadette LEVET.

Les LAURIERS DE LA PETANQUE ont été créé pour elles.

Je souhaite ensuite remercier, une fois n'est pas coutume, trois membres qui se sont investis, au sein de la COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE, cette commission régaliennne qui a pour tâche de trancher les conflits avec compétence et neutralité.

J'appelle à nous rejoindre Jean ARNAUD, Membre Extérieur du Comité Régional et Président de la commission de discipline, assisté de Jean SALETTI et de Jacques QUINTON qui ont œuvré tout au long du mandat au sein de cette commission qui a dû se réunir à plusieurs reprises.

Les LAURIERS DE LA PETANQUE représentent le symbole de leur engagement.

☞ en faveur des clubs

Dans le cadre de la convention conclue avec le SUAPS AIX MARSEILLE, ces clubs mettent hebdomadairement à notre disposition non seulement leur boulodrome durant la saison universitaire mais aussi leurs bénévoles pour recevoir les étudiants des deux universités, encadrés par Madame Annie SALIBA.

C'est d'ailleurs Annie qui aura pour mission de remettre à chacun des clubs concernés, le prix qui leur revient :

➤ *Le Club de la BOULE SAINTE EUTROPE – AIX EN PROVENCE cher au Président Edmond PAPASSIAN – EXCUSE*

➤ *Le Club de la BOULE VALLIER – MARSEILLE cher au Président Loïc PELLEGRINI EXCUSE*

Dans le cadre de la participation à la finale des Odalyades 2024 en mettant à notre disposition le boulodrome et ses installations.

➤ *Le Club de la BOULE FERREE LONDAISE – LA LONDE LES MAURES, cher au Président 2023 : Mr WYPYSZCZAK Gautier– EXCUSE*

☞ *en faveur de toutes les personnes qui ont consacré du temps bénévole à disposition du comité régional*

➤ *ROSE UNVERZAGT qui nous accorde tout au long de l'année son temps à nous aider bénévolement dans diverses missions régaliennes qui nous incombent.*

Pour récompenser les différents éducateurs qui s'impliquent dans le fonctionnement du Centre Régional d'Entraînement et de Perfectionnement « Pole Jeunes Région Sud,

Je demande à Monsieur Jean Paul GOFFOZ Membre de la DTN/FFPJP de nous rejoindre, en sa qualité de référent pédagogique et didactique dans la formation sportive et innovante et qui nous apporte son concours aux destinées du Centre Régional

Afin de remercier les éducateurs, référents départementaux pour leur investissement régulier, en temps et en compétences, au sein du Centre Régional d'Entraînement et de Perfectionnement aussi bien que dans les diverses animations.

*Madame Emmanuelle DURAND-GOFFOZ,
Messieurs Antoine SCIORTINO, Francis CIORDIA, Xavier BEC,
Michel GARRIGOS,
ainsi que Gilles REGENT, Odile TAVERNIER et Annie SALIBA*

Passons à présent aux MERITES SPORTIFS :

☞ *Le Trophée Régional des Ecoles de Pétanque*

Le Trophée Régional des Ecoles de Pétanque a été créé par notre Comité Directeur le 11/03/2023 en vue d'aider nos écoles de pétanque méritantes à se structurer et à s'équiper.

Nous avons enregistré des candidatures spontanées qui ont été retenues dans le respect du cahier des charges.

☞ *LES CLUBS RECOMPENSES EN 2024 :*

- *Association Bouliste des Clubs de DRAGUIGNAN - 83*
- *Ecole de Boule Tourvaine -La Farlède 83*
- *Boule Joyeuse Mazanaise - 84*
- *Boule Entraiguoise Entraigues - 84*
- *Les Pétangueules - 84*
- *Entente Bouliste Sorgues – 84*

Une enveloppe financière est allouée à chacun des 6 clubs inscrits en 2024 d'un montant de 460 € qui comprend : un kit KAROSEK d'une valeur de 240 € et l'allocation d'une somme de 220 € en relation avec des dépenses de structuration et d'équipement dûment justifiés.

Ils sont destinés à récompenser les licenciés de la Région qui ont fait briller les couleurs du Comité Régional dans diverses compétitions nationales par leurs résultats sportifs :

J'appelle pour remettre la distinction qui revient à chacun, les présidents de Comité honorés CD 13, CD84, CD 83.

Un club s'est distingué au plus haut niveau national :

- CNC JEU PROVENCAL : Champion de France Le Club Pétanque de Draguignan (cd83)



Ensuite, POUR LA PREMIERE FOIS DEPUIS LA CREATION DE LA TEAM, nous allons récompenser les jeunes, membres de notre CRE, qui ont brillé sous les couleurs de la TEAM JEUNES REGIONS SUD dans divers nationaux :

A l'international d'Annecy :

Vainqueurs minimes LONI SZCZOTKOWSKI, Ezekiel CORTES et Mylan TERRYN.

Aux Nationaux de Romans :

Vainqueur en doublette et Triplette Marius FERRARA et LIAM CONTI associés en triplette avec Ezekiel CORTES

Au vu de ces brillants résultats, nous les remercions d'avoir porté HAUT les couleurs de la TEAM REGION SUD qui font rayonner notre belle région PROVENCE ALPES COTE D'AZUR.



- Les champions de France en catégorie Minimes et CADET, sous les couleurs du Comité Régional, en la personne de :

Loni SZCZOTKOWSKI, Mylan TERRYN et Léandro D'amico coach Julien COZZOLINO pour les Minimes

et

Enzo ALAZAY, Lorenzo GERAUD, Gianni SEIGNOURET coach Mr GERAUD Cédric pour les cadets

du Comité des Bouches du Rhône, du Club de la Boule BARQUAISE présidée par Mr MANSILLA Patrick,

Une performance sportive dont le Comité Régional est FIER !

- Les Champions et vainqueurs du Trophée des Pépites

Après avoir couru trois ans après ce trophée, nous l'avons enfin obtenu LE VOILA !

Grâce en premier à nos jeunes mais AUSSI à tous nos éducateurs en l'état de leur investissement constant au fonctionnement et au développement du centre régional d'entraînement.

J'appelle nos Jeunes vainqueurs : Loni SZCZOTKOWSKI, Ezekiel CORTES, Maelys BAILLEUL, Enzo ALAZAY, Lorenzo GERAUD, Mayron OINNE, Mallory GUILLAUMONT NAVARRO, Joseph TORRENCE et Lorenzo GRACIA DE SOLA

Mais rien n'est possible sans le soutien et l'accompagnement d'un coach.

Merci et Félicitations aux coachs qui leur ont prodigué de précieux conseils en la personne de : Xavier BEC – 13 - , Antoine SCIORTINO – 06 - , Michel GARRIGOS – 83 et Francis CIORDIA – 04 pour parvenir à cette BELLE VICTOIRE.

MERCI MERCI infiniment pour l'engagement constant de chacun à la réussite de toutes nos actions.



FIN....

Liste des Annexes

Annexe 1 : Emargement.

Annexe 2 : Rapport d'Activité 2024.

Annexe 3 : Compte annuel et rapport des vérificateurs aux comptes.

Annexe 4 : Discours de Mr Marc BENINTENDI.

Annexe 5 : Rapport des délibérations et rapport des élections.

Annexe 6 : Power Point de L'assemblée Générale.

Annexe 7 : Liste de candidature de Mr BENINTENDI Marc

Annexe 8 : Décision de la CSOE du 22.11.2024